Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

**Band:** 75 (2000)

Artikel: La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-

C.): texte

Autor: Steiner, Lucie / Menna, François / Brunetti, Caroline

**Kapitel:** IV: Les types de tombes

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-835827

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

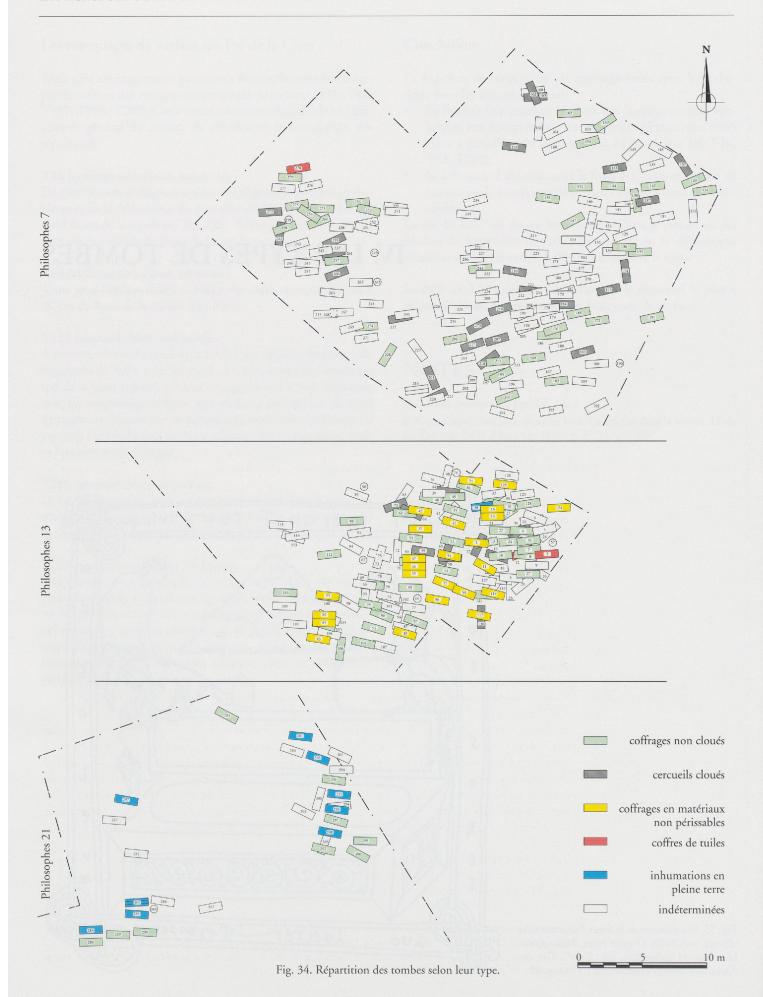
**Download PDF:** 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## IV. LES TYPES DE TOMBES



Fig. 33. Creusement de la fosse. Sacramentaire d'Ivrea, vers 1000. D'après Ivrea, Bibl. capitulaire, ms 31 (olim 86), fol. 205r°. Tiré de: Alexandre-Bidon/Treffort (dir.) 1993, p. 81.



De manière générale, les sépultures découvertes dans les fouilles de la rue des Philosophes présentent des modes de construction comparables à ceux de la plupart des nécropoles contemporaines de la région. On y retrouve en effet des structures en bois, d'autres en pierre et en mortier de chaux, alors que d'autres tombes ne présentent aucun aménagement visible. Afin de pouvoir replacer ces sépultures dans leur contexte régional, nous avons généralement respecté les définitions employées pour la plupart des nécropoles<sup>1</sup>. Nous nous sommes efforcés de mettre en évidence les particularités de notre site à l'intérieur de ces groupes, tant dans le texte qu'au travers des illustrations.

Deux catégories de contenants en bois sont représentées au Pré de la Cure: d'une part des cercueils cloués, d'autre part des structures aménagées sans l'aide d'éléments métalliques. Si le premier groupe se reconnaît aisément sur le terrain, il n'en va pas de même du second. Nous avons eu recours ici à des indices beaucoup plus ténus et qui nécessitent une fouille minutieuse. Il s'agit en premier lieu des traces organiques laissées par les planches décomposées. Les alignements de pierres, d'ossements ou d'autres vestiges sur les bords de la tombe suggèrent également le tracé des parois. Enfin, l'étude de la position des os, en particulier la reconnaissance de leurs déplacements hors du volume initial du corps, permet parfois d'établir que la décomposition s'est effectuée dans un espace vide. A l'inverse, l'absence de déplacement de pièces osseuses hors du volume du corps, même lorsque celles-ci sont en position instable, indique que le corps fut inhumé en pleine terre, c'est-à-dire dans un espace immédiatement comblé. La méthode appliquée dans nos fouilles représente une adaptation de celle mise au point par Henry Duday et d'autres chercheurs du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux I<sup>2</sup>. Elle ne fut cependant appliquée de manière systématique qu'à partir de la deuxième campagne (cf. ci-dessus, pp. 45-47). C'est pourquoi nous n'avons retenu que les cas les plus clairs, pour lesquels nous disposions soit d'éléments bien identifiés, soit de plusieurs indices convergents, afin de pouvoir utiliser également les tombes de la première campagne.

Il subsiste malheureusement un nombre important de sépultures ne présentant aucun indice d'aménagement, et dont le type n'a pu être déterminé. Il s'agit dans la grande majorité des cas de tombes perturbées, soit par des interventions modernes, soit par des recoupements entre elles. Parfois la conservation des ossements est insuffisante pour autoriser des observations ostéologiques pertinentes. Enfin, quelques squelettes présentaient des indices contradictoires et nous avons renoncé à les placer dans l'une ou l'autre catégorie.

La détermination des stuctures utilisant la pierre et/ou le mortier est généralement beaucoup plus aisée. Il faut relever la découverte de plusieurs aménagements mettant en œuvre du bois et du mortier de chaux. Si nous étions d'abord tentés d'en faire un type distinct, tant leur répartition que leur datation nous ont incités à les traiter avec les coffrages de pierre. Ce type a reçu la dénomination de «coffrages en matériaux non périssables» qui, à défaut d'être commode, nous a paru moins restrictive que les termes habituellement utilisés (coffrages de dalles, de moellons, etc.). Nous avons en revanche considéré les coffrages de tuiles, issus des traditions funéraires gallo-romaines, comme un type distinct.

Sur un total de 301 tombes (cf. p. 55), nous avons déterminé 82 coffrages non cloués, 35 cercueils cloués, 24 coffrages en matériaux non périssables, 3 coffres de tuiles et 10 inhumations en pleine terre (fig. 34); 147 tombes restent indéterminées.

<sup>1.</sup> Pour une synthèse des types de tombes dans le sud-est de la Gaule, cf. en dernier lieu Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996 et Colardelle 1996. Cf. aussi ci-dessous, pp. 195-202.

<sup>2.</sup> Duday et al. 1990; Duday 1995, avec bibliographie antérieure. Pour des exemples d'application en Suisse romande, cf. Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997.

# Les coffrages non cloués

Ce groupe comprend les contenants constitués de planches assemblées sans l'aide de clous ni d'autres éléments métalliques. Sur les 301 sépultures mises au jour, 82 coffrages non cloués (27%) ont été identifiés¹. Dans 28 cas seulement, les traces organiques de l'entourage sont encore partiellement visibles. La plupart de ces contenants sont donc déterminés grâce aux éléments alignés sur les côtés du squelette (pierres de calage, ossements en réduction, etc.) (fig. 36 et 347), et/ou à différents indices ostéologiques (déplacements d'ossements hors du volume du corps, effets de parois sur le squelette, etc., fig. 35)².

Techniques de construction

Malheureusement, l'essence du bois utilisé et l'analyse de l'agencement des différents éléments constitutifs des coffrages non cloués, sur la seule base des traces ligneuses, nous échappe complètement. Par contre, l'environnement de ces structures peut, avec la prudence qui s'impose, apporter quelques indications utiles. Nous avons ainsi pu parfois préciser le mode de construction de ces coffrages.

La majorité d'entre eux devait être constituée de planches longitudinales plaquées contre celles des petits côtés et maintenues en place par divers éléments: pierres, fragments de tuiles ou d'autres matériaux récupérés dans les structures antérieures. Des éléments de calage sont en effet attestés dans 42 sépultures (51% des coffrages non cloués). Identifiée notamment à Soyria (Jura), cette technique de construction est largement répandue en Suisse occidentale comme dans le sud-est de la Gaule<sup>3</sup>. Au Pré de la Cure, les éléments de calage sont généralement disposés irrégulièrement sur les longs côtés, plus rarement aux extrémités (fig. 36 et fig. 383). Ils occupent parfois presque tout le pourtour de la tombe (T52, fig. 358).

Quelques coffrages non cloués sont vraisemblablement assemblés préalablement à la mise en terre, comme tend à le montrer T191 (fig. 37 et 432)<sup>4</sup>. L'entourage, matérialisé par de nettes traces de bois, est observé sur une hauteur maximale de 20 cm. Sous les planches de fond apparaissent deux traces de poutrelles

transversales, d'une hauteur de 5 à 10 cm et d'une largeur de 20 cm. Elles occupent toute la largeur de la fosse. L'une est située en arrière de la ceinture scapulaire, l'autre en arrière de la partie proximale des tibias. L'effondrement de la planche de fond à cet endroit a entraîné le squelette et indique que le contenant reposait sur ces deux poutres, en porte-à-faux par rapport au fond de la fosse. On peut imaginer que ces dernières ont été utilisées pour faciliter la récupération de cordes de descente après la mise en place du coffrage (fig. 37). Un tel dispositif semble être assez fréquent dans les nécropoles d'époque mérovingienne<sup>5</sup>.

#### Formes et dimensions

Sur la base des traces ligneuses visibles, des effets de paroi sur le squelette, de la position des réductions et des pierres de calage, il a été possible de déterminer les éléments suivants:

- la forme de 22 coffrages non cloués (27%). Ils sont tous rectangulaires<sup>6</sup>.
- la longueur de 10 d'entre eux (12%). Elle varie de 170 cm à 210 cm, hormis celle de 2 coffrages non cloués destinés à des enfants, mesurant respectivement 120 cm et 140 cm de longueur. Elle n'est pas réglée par les planches des extrémités car les angles sont jointifs. Sur la base de 8 cas où la stature des individus et la longueur des coffrages qui les contiennent sont connues, nous avons observé qu'en général les dimensions du contenant sont proportionnelles à la taille des individus. Leur rapport moyen est de 1,16, le minimum étant 1,08 et le maximum 1,29.
- la largeur de 26 coffrages d'adulte (32%). Elle est comprise entre 40 cm et 60 cm (moyenne: 45 cm).
- le rapport entre la longueur et la largeur de 8 coffrages (10%). Il varie entre 3,4 et 5 (moyenne: 4,2).



Fig. 35. La tombe à coffrage non cloué T197. Les mouvements importants des os dans la partie inférieure du corps attestent que la décomposition a eu lieu dans un espace vide.

#### Orientations

A de rares exceptions près, les coffrages non cloués ont une orientation ouest-est (fig. 38): 69 d'entre eux (84%) sont ouest-est, 8 sont est-ouest (10%), 5 sont sud-nord (6%) et aucun n'est nord-sud. Les coffrages ouest-est se répartissent d'une manière homogène sur toute la surface: 29 aux Philosophes 7 (19% des tombes de cette zone), 33 aux Philosophes 13 (26%) et 7 aux Philosophes 21 (24%). La répartition des coffrages non cloués



Fig. 36. La tombe à coffrage non cloué T24. La planche latérale gauche est calée par des moellons de pierre provenant sans doute du mur romain M2, visible à l'extrémité est de la tombe.

est-ouest est plus inégale. Ainsi, 6 des 8 tombes de ce type sont situées aux Philosophes 7. Elles sont dispersées dans la moitié est de ce secteur, sans que l'on puisse y déceler un regroupement. Les deux coffrages est-ouest restants se trouvent à l'extrémité ouest des Philosophes 21, où seules 9 sépultures de ce type ont été identifiées. En revanche, aucun des 40 coffrages du secteur intermédiaire (Philosophes 13) n'est orienté de cette manière.

### **NOTES**

 $\begin{array}{c} 1.\ T4,\ T7,\ T8,\ T10,\ T13,\ T16,\ T22,\ T24,\ T25,\ T27,\ T31,\ T33,\ T35,\ T36,\ T48,\ T49,\ T52,\ T53,\ T60,\ T61,\ T62,\ T70,\ T79,\ T88,\ T92,\ T96,\ T97,\ T99,\ T100,\ T105,\ T106,\ T108,\ T111,\ T112,\ T121,\ T128,\ T133,\ T134,\ T136,\ T138,\ T139,\ T142,\ T144,\ T147,\ T149,\ T150,\ T152,\ T158,\ T163,\ T169,\ T172,\ T176,\ T183,\ T185,\ T186,\ T191,\ T195,\ T197,\ T200,\ T206,\ T211,\ T228,\ T244,\ T253,\ T254,\ T256,\ T257,\ T258,\ T260,\ T273,\ T274,\ T275,\ T279,\ T283,\ T286,\ T289,\ T290,\ T291,\ T292,\ T296,\ T299,\ T300. \end{array}$ 

- 2. Cf. introduction ci-dessus, p. 69, note 2.
- 3. Soyria: Pétrequin *et al.* 1980, pp. 185-194, fig. 17, 5 et 6, p. 180. Suisse occidentale: Privati 1983, pp. 27-29 et 56-57; Weidmann 1995, p. 198. Sud-est de la Gaule: Colardelle/Démians d'Archimbaud/Raynaud 1996, pp. 273-274.
- 4. Il s'agirait donc en réalité de cercueils; comme ce dispositif n'est attesté que dans un seul cas, nous avons toutefois renoncé à définir un type séparé.
- 5. Windler 1994, pp. 16-17.
- 6. Les coffrages non cloués sont le plus souvent rectangulaires à Sézegnin et à Roissard: Privati 1983, p. 29 ; Colardelle 1983, p. 346. Ils sont en majorité trapézoïdaux à Soyria: Pétrequin *et al.* 1980, p. 187.

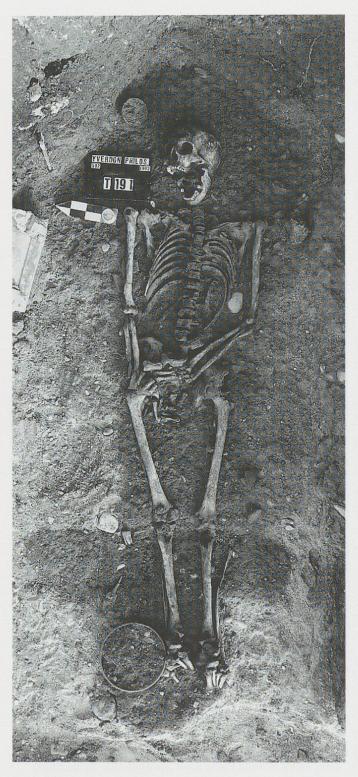


Fig. 37. La tombe à coffrage non cloué T191. Les traces organiques laissées par les planches du fond et les poutrelles transversales sont nettement visibles.



## Les cercueils cloués

Sur les 301 sépultures mises au jour, 35 cercueils cloués (12%) ont été identifiés<sup>1</sup>. La détermination des cercueils de planches clouées est principalement fondée sur la position des clous, disposés de part et d'autre du squelette, perpendiculairement à son axe et souvent de manière symétrique (fig. 39).

### Techniques de construction

L'analyse du bois conservé sur les tiges de nombreux clous (fig. 42a) a révélé que le chêne (*Quercus sp.*) était le matériau de prédilection utilisé pour la construction des cercueils. Son emploi

est attesté à vingt-trois reprises contre seulement deux pour le sapin blanc  $(Abies\ alba)^2$ .

Par l'étude de la position des clous et de la structure des empreintes de bois qu'ils comportent parfois, le mode d'assemblage des différents éléments constitutifs des cercueils (sauf des couvercles) a pu être mis en évidence à des degrés divers, en fonction de l'état de conservation (fig. 41). La relation entre les planches des longs côtés et celle du fond est la mieux connue: dans quasiment tous les cas, cette dernière est fixée à partir des planches des longs côtés. La seule exception est constituée par le côté gauche de T219 qui repose sur la planche de fond. Quatre

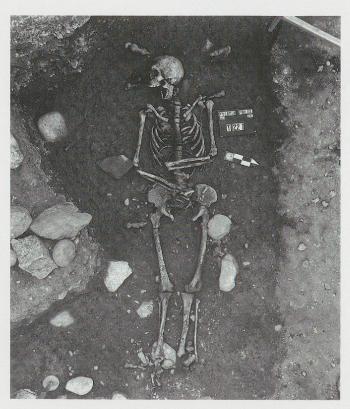


Fig. 39. La tombe à cercueil cloué T221.

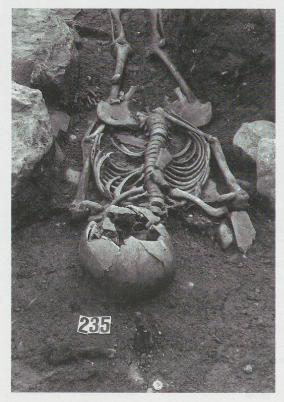


Fig. 40. La tombe à cercueil cloué T235. Au premier plan, les clous servant à assembler les planches de l'entourage et celle du fond.

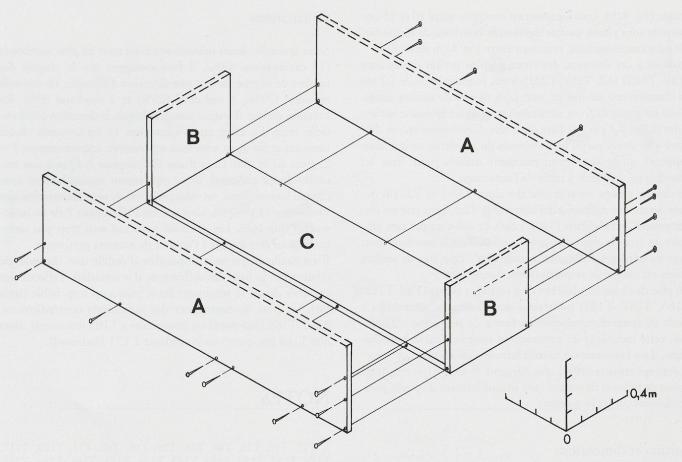


Fig. 41. Restitution schématique du mode d'assemblage des planches d'un coffrage cloué (cf. T261).

à cinq clous, placés symétriquement dans la plupart des cas, se répartissent sur les longs côtés. Sans qu'il existe véritablement une règle, leur présence est plus fréquente aux extrémités. La partie centrale est le plus souvent fixée par un seul clou, parfois équidistant de ceux placés aux extrémités. La distance séparant les clous est généralement dictée par un module approximatif variant pour chaque tombe.

En revanche, le mode de fermeture des extrémités reste difficile à déterminer, sauf dans quatre cas (T217, T218, T222, T235) où, d'après la position verticale des clous (fig. 40), les planches des petits côtés sont posées sur la planche de fond<sup>3</sup>.

Pour tous les autres coffrages cloués (fig. 41), il est impossible de savoir si les clous placés aux angles, au niveau du squelette et perpendiculairement à son axe, sont destinés à fixer la planche de la paroi longitudinale (A) à celle du fond (C) – dans ce cas, cette dernière devait supporter la planche fermant le petit côté (B) – ou à celle du petit côté – dans ce cas, celle-ci serait plaquée contre la planche de fond. A onze reprises (T17, T59, T65, T201, T219, T221, T222, T255, T261, T262 et T272), les planches des extrémités (B) retiennent celles des longs côtés soumises à des poussées latérales. Dans les cas de T59 et T261, les clous sont disposés sur deux niveaux au minimum. Seule T19 constitue un exemple de planche de pied plaquée contre les planches latérales.

Trois types de clous en fer ont été déterminés. Le groupe le plus fréquent comporte des tiges de sections carrées ou rectangulaires, de 0,3 à 1 cm de côté à la base de la tête, se terminant en

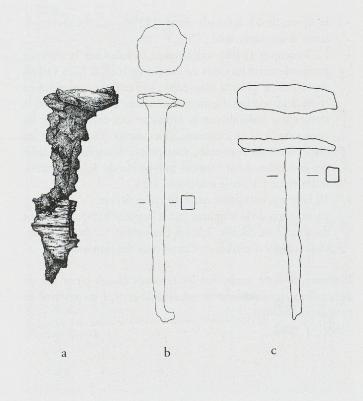


Fig. 42. Différents types de clous retrouvés. a) T261-18, avec traces de bois visibles dans l'oxydation; b) T261-22; c) T17-5. Ech. 1:2.

pointe (fig. 42b). Leur longueur est comprise entre 10 et 12 cm. Les têtes sont plates, parfois légèrement bombées, de forme carrée ou subrectangulaire, mesurant entre 1 et 3 cm de côté.

Associés à ces derniers, des clous de plus petites dimensions (T30, T44, T162, T181, T221), à tête ronde et plate de 1,2 cm de diamètre ont été mis au jour. Leur tige est de section carrée, d'une longueur de 6 cm au maximum et d'une épaisseur variant entre 0,2 et 0,3 cm à la base de la tête. Généralement, ces derniers sont situés parmi les ossements du squelette, ce qui laisse supposer qu'ils sont principalement utilisés pour fixer les planches du couvercle à celles de l'entourage.

Le dernier groupe est constitué des clous T17-5 et T221-6 qui sont nettement différents des autres (fig. 42c). Leur tête est distinctement rectangulaire (5 x 1,5 cm), ce qui n'est pas sans rappeler un type de clous de liaisons utilisés dans la batellerie pour fixer les bordages étroits aux membrures<sup>4</sup>. Leur tige de section carrée est longue de respectivement 9 et 9.5 cm.

En plus de clous, les planches de 5 coffrages cloués (T49, T162, T165, T181, T184) pourraient aussi avoir été assemblées à l'aide de ferrures métalliques en forme de plaquettes<sup>5</sup>. Toutefois, cette technique de construction reste largement hypothétique, dans la mesure où aucune ferrure n'est en place.

A dix-sept reprises (49%), des éléments de calage (pierres, fragments de tuiles et de meule) sont irrégulièrement disposés, principalement sur les longs côtés.

#### Formes et dimensions

Sur la base de la position des clous, nous avons pu déterminer les éléments suivants:

- la forme de 15 cercueils cloués (43%), soit 14 rectangulaires et un trapézoïdal (T59).
- 12 longueurs (34%) uniquement fondées sur la distance maximale entre les clous de chaque extrémité. Elles varient de 160 cm à 210 cm (moyenne: 186 cm), sans prendre en compte les tombes d'enfants. Sur la base de quatre cas où la stature des individus et la longueur des cercueils qui les contiennent sont connues, nous avons observé que les dimensions du contenant sont proportionnelles à la taille des individus. Leur rapport moyen est de 1,18, le minimum étant 1,10 et le maximum 1,24.
- 19 largeurs, comprises entre 40 cm et 60 cm.
- 11 rapports de la longueur sur la largeur (31%). Ils varient du simple au double: 2,5 à 5 (moyenne: 3,7 pour les cercueils cloués d'adultes et 4 pour ceux des immatures).

Il ressort de cette étude que les cercueils cloués n'ont pas de dimensions standardisées, ce qui semble exclure un système de production en série.

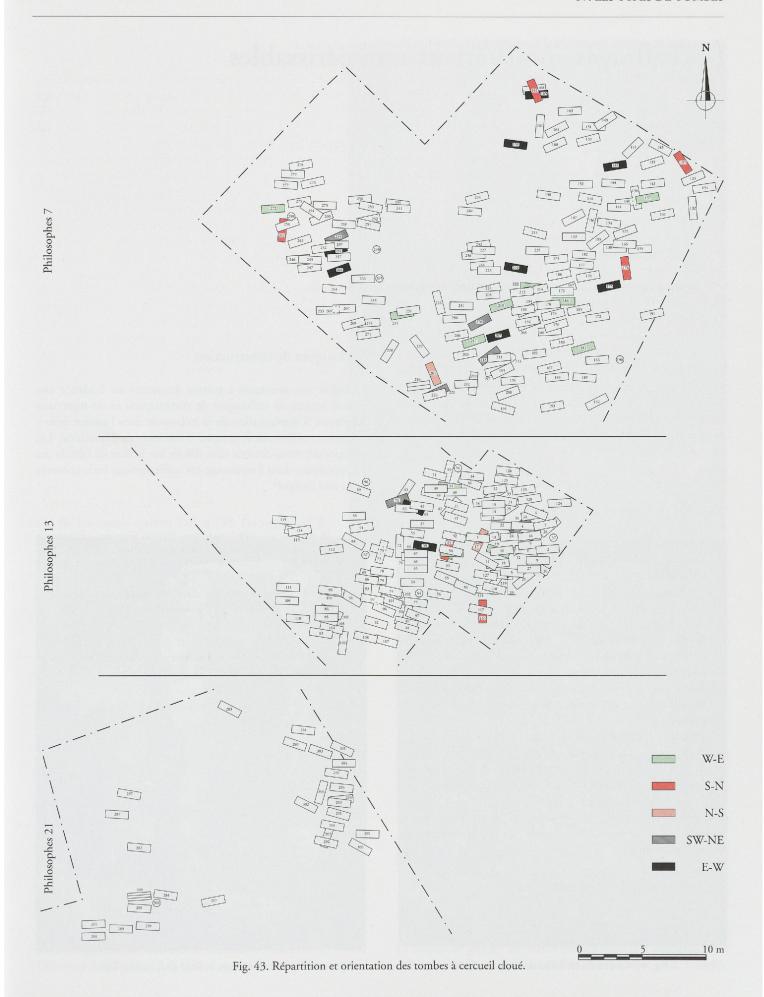
#### Orientations

Si les cercueils cloués orientés ouest-est sont les plus nombreux (15 exemplaires; 43%), il faut souligner que la plupart des tombes de ce type suivent une direction différente: 10 cercueils est-ouest (29%), 8 sud-nord (23%) et 2 nord-sud (6%). En fonction de leur situation topographique, la direction préférentielle varie. En effet, aux Philosophes 13 les cercueils cloués ouest-est et est-ouest sont sous-représentés: respectivement 3 et 2, alors qu'ils sont 12 et 8 aux Philosophes 7. Quant aux cercueils cloués sud-nord, ils se répartissent équitablement dans chaque secteur, mais, en valeur relative, ils sont majoritaires aux Philosophes 13 (40%), alors qu'aux Philosophes 7 ils ne représentent que 16%. Les cercueils nord-sud sont trop peu nombreux pour être soumis à l'analyse de manière pertinente.

Il est malheureusement impossible d'établir une chronologie relative sur la base des différences d'orientation, l'effectif des cercueils cloués se recoupant étant beaucoup trop faible (trois cas). De plus, ils fournissent des indications contradictoires. Ainsi, T162 (sud-nord) est postérieure à T165 (est-ouest), alors que T168 (est-ouest) est postérieure à T71 (sud-nord).

### **NOTES**

- 1. T17, T19, T30, T44, T58, T59, T65, T68, T71, T120, T137, T148, T157, T159, T162, T165, T174, T175, T181, T184, T201, T207, T210, T217, T218, T219, T221, T222, T235, T255, T261, T262, T266, T270, T272.
- 2. Les déterminations d'essences ont été effectuées au Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon en août 1994 (N. Réf. LRD94/R37541, Sec. JT/bf) et en janvier 1995 (N. Réf. LRD95/R3754AI, Sec. JT/bf).
- 3. Les parallèles contemporains les plus ressemblants sont T24 et T29 de la nécropole de Stein am Rhein. Voir Höneisen 1993, pp. 411-412, 416, fig. 107-108.
- 4. Arnold 1992, p. 68.
- 5. De bons exemples de ce type d'éléments proviennent du cimetière romain tardif de Lankhills (Clarke 1979, pp. 332-341, fig. 43-45).



# Les coffrages en matériaux non périssables

Sur les 301 sépultures mises au jour, 24 coffrages en matériaux non périssables (8%) ont été identifiés<sup>1</sup>. Ce type de tombes regroupe les sépultures construites à l'aide d'éléments lithiques, principalement des moellons et des dalles. Nous leur avons ajouté les tombes dont l'aménagement comprend une structure de bois hourdie au mortier de chaux, parfois renforcée de pierres de calage.

### Techniques de construction

L'analyse des structures a permis de mettre en évidence une grande variété de techniques de construction et de matériaux employés. L'implantation de la nécropole dans l'ancien *vicus* a certainement favorisé le remploi d'éléments de démolition. Les groupes décrits ci-dessous sont définis sur la base de l'étude des 15 sépultures dont l'entourage est suffisamment bien conservé pour être analysé<sup>2</sup>.



Fig. 44. Couvercle en dalles de la tombe T55.



Fig. 45. Entourage et fond de la tombe T55.

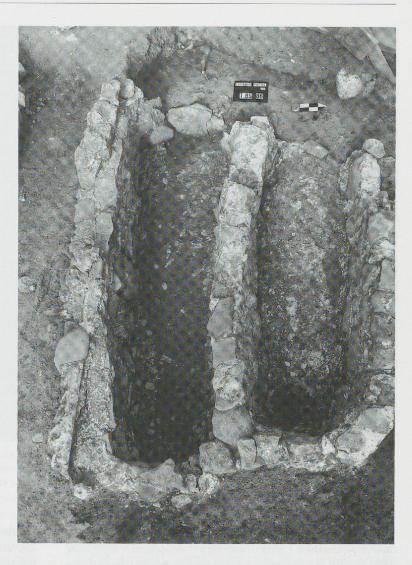


Fig. 46. Les tombes accolées T85 et T86. Les empreintes des planches du couvercle de T85 sont bien visibles au sommet du muret sud.

#### a) Les coffrages de murets et de dalles

Le groupe le plus nombreux est constitué de T45, T55, T81, T85-T86, T117 et T118. Il s'agit de tombes dont l'entourage est constitué de murets maçonnés associés à des dalles. Seules 3 d'entre elles possèdent encore des éléments de couverture: T55, T81 et T85. Pour les deux premières, elle est formée indifféremment de dalles de molasse et de calcaire liées au mortier de chaux, associées seulement une fois à du schiste (T55)(fig. 44). Elles reposent sur une assise de réglage placée sur l'entourage afin de garantir leur stabilité.

Quant à T85 et T86, leur couverture est d'un type rarement documenté: elle est constituée de planches disposées dans l'axe de la tombe et recouvertes de mortier de chaux, comme en témoignent les empreintes de bois visibles au sommet de l'entourage de T85 et dans les plaques de mortier effondrées dans T86 (fig. 46 et 379)<sup>3</sup>.

Les entourages sont généralement composés d'une dalle, placée le plus souvent à la tête (sauf dans T81, où elle est placée au pied de la tombe), et de murets de trois à cinq assises à simple cours, liés entre eux. Ces derniers sont constitués de moellons de calcaire (dans T81, ils sont associés à de la molasse) grossièrement équarris. Ils sont liés au mortier de chaux (T45, T81, T85) ou à l'argile (T117, T118). Les moellons de T55 sont liés

à l'aide de ces deux matériaux. Les dalles, de calcaire ou de molasse, sont de petites dimensions (max. 70 cm de longueur sur 10 cm d'épaisseur). Leur position par rapport aux murets n'est pas identique pour toutes les tombes. Ainsi, celles de T55 (fig. 45) et T81 sont plaquées contre l'extrémité des murets, alors que dans le cas de T85, T117 et T118 ce sont les murets qui s'appuient latéralement contre les dalles placées aux extrémités (fig. 394 et 395).

La hauteur de l'entourage décroît systématiquement de la tête vers les pieds. Les fonds des tombes (soit horizontaux, soit descendants de la tête vers les pieds) se répartissent en deux types différents: dans trois cas (T55, T117, T118), ils sont constitués d'un «pavage» composite de fragments de dalles de schiste, de calcaire, de tuiles et d'amphores (fig. 45), et dans trois autres cas (T81, T85 et T86), ils sont formés d'une chape de mortier de chaux, épaisse de quelques centimètres, appliquée à même le fond de la fosse, légèrement en cuvette et remontant contre l'entourage (fig. 46).

#### b) Les coffrages de dalles

Le deuxième groupe est formé par les tombes à entourages de dalles de calcaire et de molasse: T46, T47, T56 et T83. Tous les



Fig. 47. Le coffrage hourdi au mortier T34. Sur le pourtour, les éléments de calage des planches; du côté interne, les plaques de mortier apparaissant de chant.

éléments de couverture ont disparu sauf une petite dalle de calcaire appartenant à T56 (environ 70 cm de longueur sur 50 cm de largeur). Les entourages sont généralement constitués d'une juxtaposition de 2 à 4 dalles par long côté et une par extrémité. Elles sont toutes de petites dimensions (max. 80 cm de longueur sur 15 cm de largeur) (fig. 49), sauf dans le cas particulier de T47 où leur longueur atteint 110 cm (cf. ci-dessous).

A trois reprises, un liant a été utilisé lors de la construction des entourages de dalles: du mortier de chaux pour T46 et T47, de l'argile pour T56. Dans tous les cas observés, les dalles des extrémités ont été plaquées contre celles des longs côtés<sup>4</sup>. Comme pour les coffrages du groupe a, les dalles qui entourent la partie supérieure du corps sont plus hautes que celles de la partie inférieure, ce qui implique une déclivité des couvertures. Le fond des tombes en dalles (soit horizontal, soit descendant de la tête vers les pieds) est identique à celui des coffrages de murets et de dalles, sauf dans le cas de T83 (fig. 50) où aucun aménagement (tout du moins en matière non organique) n'a été effectué.

#### c) Les coffrages hourdis au mortier

A cinq reprises (T34, T37, T43, T125 et T126), nous avons mis en évidence des aménagements assez particuliers. Il s'agit de plaques de mortier de chaux découvertes sur les bords de la tombe, parfois en relation avec des éléments de calage (T34), ou de lits de même matériau recouvrant le fond de la tombe (fig. 47 et 48). Dans T34 et T37, les plaques de mortier comportent



Fig. 48. Le coffrage hourdi au mortier T37. Des plaques de mortier apparaissant de chant sont visibles sur les côtés. Le fond est constitué d'une chape de mortier partiellement conservée.

des empreintes ligneuses du côté interne. Ces observations nous ont conduit à considérer qu'il s'agit de coffrages de planches hourdies au mortier de chaux, type d'aménagement peu fréquent mais attesté dans plusieurs nécropoles<sup>5</sup>. Dans les cas de T43, T125 et T126, où des empreintes de bois n'ont pas été relevées sur les fragments de mortier, on ne peut totalement exclure qu'il s'agisse de coffrages de pierre entièrement récupérés (fig. 352 et 398). Cependant, tant l'absence de perturbations importantes des squelettes que l'aspect général de ces tombes nous ont poussé à les inclure dans ce groupe.

Globalement, cette étude des contenants permet d'évaluer la très grande diversité structurelle des tombes en matériaux non périssables, qui est peut-être le reflet de plusieurs savoir-faire contemporains.

#### Les tombes liées entre elles ou accolées

La volonté de regrouper plusieurs individus donne lieu à des constructions originales de plusieurs tombes jumelées contemporaines (T14-T15 et T84-T85) ou non (T45, T46 et T47), où parfois de grandes différences structurelles sont associées. Le groupe de trois tombes accolées (T45, T46 et T47) est unique dans la nécropole du Pré de la Cure<sup>6</sup> (fig. 51, 52 et 354). On peut restituer ainsi leur développement:

A l'origine, T47 aurait été construite pour un enfant (individu RTA; fig. 52 I). Les deux lauzes de molasse feuilletée (environ

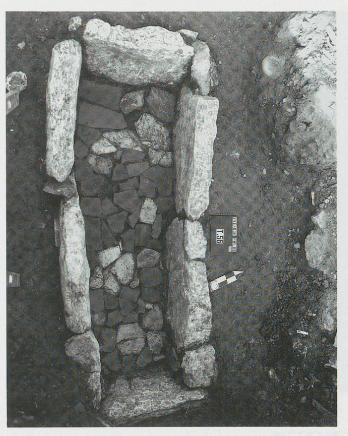


Fig. 49. Entourage et fond de la tombe T56.

110 cm de longueur et 10 cm d'épaisseur) auraient constitué les longs côtés. La tombe aurait ensuite été agrandie pour permettre l'inhumation d'un adulte (A), la paroi sud devenant alors la paroi ouest, commune à T47 et à T46, construite au même moment (fig. 52 II). La paroi sud a donc vraisemblablement été détruite et restaurée lors de l'installation de T46. En effet, elle est formée de trois dalles de molasse, liées au mortier, en tout point identiques à celles utilisées pour la construction de T46 (environ 50 cm de longueur sur 10 cm d'épaisseur). Suite à l'établissement de T45, les angles sud-est et sud-ouest de T46 sont détruits et restaurés dans le prolongement des murets fermant les petits côtés de T45 (fig. 52 III). Le muret nord de T45 est adossé contre la paroi sud de T46, alors que les murets ouest et est complètent les angles sud-ouest et sud-est de T46.

#### Formes et dimensions

Étant donné la faiblesse de l'échantillon disponible, les résultats suivants ne peuvent que dégager quelques tendances, qui sont à considérer avec la prudence qui s'impose. Nous avons pu déterminer les éléments suivants:

- la forme en plan de 16 tombes en matériaux non périssables, soit 11 rectangulaires et 5 trapézoïdales.
- 14 longueurs intérieures variant de 160 cm à 200 cm (moyenne: 180 cm). D'une manière générale les tombes à murets sont plus longues que les tombes en dalles. Sur la base de 10 cas où la stature des individus et la longueur des

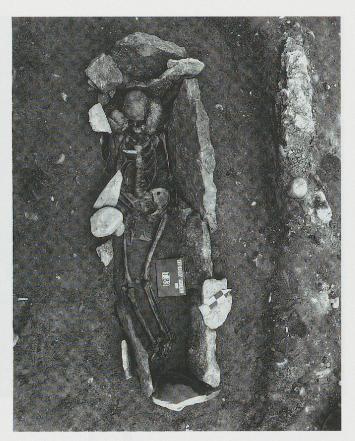


Fig. 50. Entourage de dalles de la tombe T83.

coffres qui les contiennent sont connues, nous avons observé qu'en général les dimensions du contenant sont proportionnelles à la taille des individus. Leur rapport moyen est de 1,11, le minimum étant 1,06 et le maximum 1,19. En aucun cas, les petits côtés n'ont été utilisés pour ajuster les longueurs, car leur position correspond toujours aux extrémités des longs côtés.

- 12 largeurs intérieures. Elles sont comprises entre 30 cm et
  60 cm
- 9 rapports de la longueur sur la largeur. Ils varient pratiquement du simple au double: 3 à 5,5.
- dans tous les cas observés, le profil longitudinal des tombes en matériaux non périssables est de forme trapézoïdale, la hauteur de l'entourage décroissant de la tête (33 cm à 48 cm) vers les pieds (33 cm à 40 cm), ce qui implique un pendage constant pour les dalles de couverture.
- le pendage du fond de 15 tombes. 7 de ces fonds descendent de la tête vers les pieds, 7 sont horizontaux et un est ascendant, des pieds vers la tête.

Aucune de ces caractéristiques n'est propre à l'un ou l'autre des groupes définis ci-dessus.

#### Orientations

Toutes les tombes en matériaux non périssables ont une orientation ouest-est et sont situées dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 53).

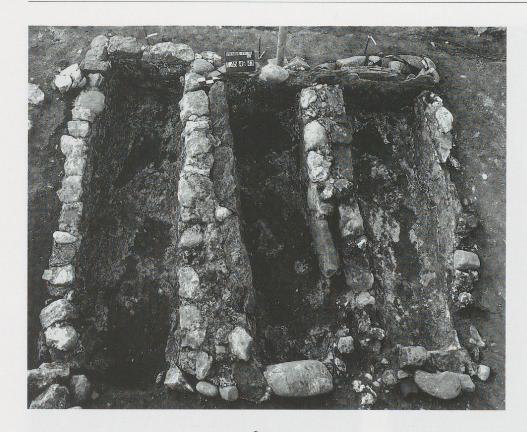
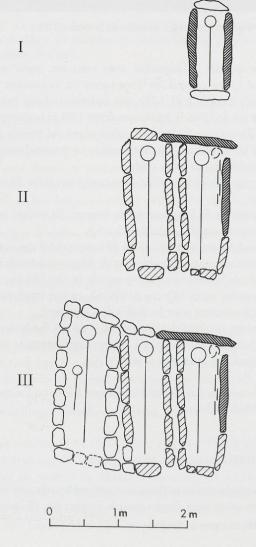


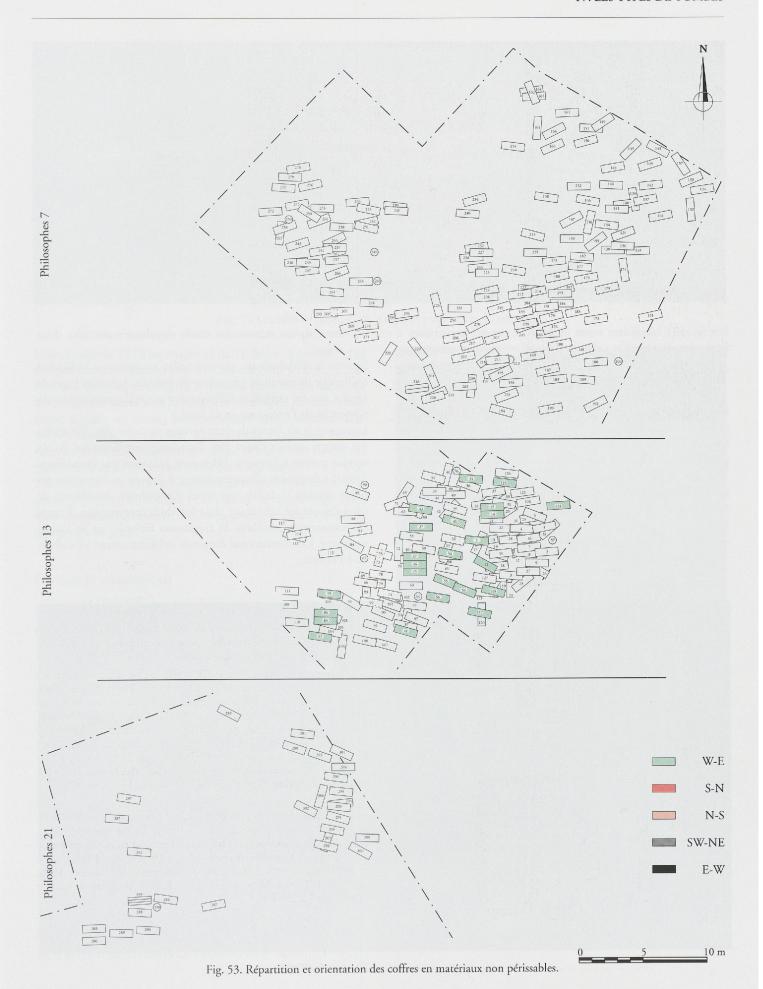
Fig. 51. Les trois tombes accolées T45, T46 et T47.



## **NOTES**

- 1. T1, T11, T14, T15, T34, T37, T43, T45, T46, T47, T50, T54, T55, T56, T81, T83, T85, T86, T95, T117, T118, T124, T125, T126.
- 2. T34, T37, T45, T46, T47, T55, T56, T81, T83, T85, T86, T117, T118, T124, T125.
- 3. Des dispositifs semblables sont semble-t-il attestés dans la nécropole de Beaune, Saint-Etienne : Gaillard de Semainville/Sapin 1995, p. 144.
- 4. Ce système de fermeture n'est pas très courant, les dalles des petits côtés étant le plus souvent utilisées pour soutenir celles des longs côtés soumises à d'importantes poussées latérales.
- 5. Cf. par ex. la tombe T36 (VIII<sup>e</sup> s.) de l'église de la Madeleine à Genève (Bonnet 1977, pp. 107-108, fig. 30-33). Des coffrages de bois munis de couvercles jointoyés au mortier (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.) ont été mis au jour à Tours, dans la nécropole liée à l'église Saint-Martin (Boissavit-Camus et al. 1996, p. 260, fig. 9, p. 266). Deux sépultures bordées de murets de pierres sèches et dont le fond est recouvert de chaux sont documentées dans la nécropole de Cividale, San Stefano «in Pertica» (renseignement aimablement communiqué par Max Martin ; cf. Ahumada Silva/Lopreato/Tagliaferri (ed.) 1990, pp. 14-15, pl. XXXII et XXXVII).
- 6 Si l'on trouve fréquemment deux coffrages de pierres accolés dans les nécropoles de campagne de Suisse occidentale, les groupes comportant un nombre de sépultures plus important semblent rares. On en trouve par exemple à Genolier «Bas-des-Côtes» (Weidmann 1995, fig. 9, p. 193; Steiner 1993, p. 43), à Nyon «Clémenty» (Weidmann 1995, fig. 7, p. 191) et à Mies «Route de Châtillon» (rapport de fouilles déposé aux MHAVD).

Fig. 52. Restitution des transformations successives des tombes accolées T45, T46 et T47.



83

## Les coffres de tuiles

Sur les 301 sépultures mises au jour, 3 ont été construites à l'aide de tuiles  $(1\%)^1$ .

### Techniques de construction

Parmi celles-ci, seule T278 est intacte (fig. 54). Elle a été construite à l'aide de 28 *tegulae* de deux types différents, non liées au mortier. Certaines sont rectangulaires (31 x 45 cm) à pâte orangée, d'autres sont très légèrement trapézoïdales (31 à 33 x 45 cm) à pâte beige. Aucune *imbrex* n'a été utilisée. Six graffiti différents tracés au doigt, près des petits côtés et sur les tuiles tournées à l'endroit, ont été mis en évidence sur 18 *tegulae*. Ils représentent:

- deux cercles concentriques,
- de deux à cinq demi-cercles concentriques,

deux alphas minuscules tracés simultanément avec deux doigts.

Les traces d'altérations que ces tuiles comportent indiquent qu'il s'agit de remplois provenant de toitures. Les deux types de *tegulae* ont été utilisés indifféremment pour la construction du couvercle, de l'entourage et du fond.

Le couvercle est formé de deux niveaux de tuiles (fig. 55). Celui qui est en contact direct avec l'entourage est constitué de six tegulae posées à l'envers. Elles sont jointives par leurs longs côtés. Le deuxième niveau est destiné à couvrir les interstices des tuiles décrites ci-dessus, par souci d'étanchéité. La plupart de ces tuiles ont été brisées sur place lors de la construction, d'après les remontages possibles de fragments répartis sur le niveau supérieur. Ces derniers ont été posés indifféremment à l'endroit ou à l'envers.



Fig. 54. Le couvercle du coffre de tuiles T278.



Fig. 55. Le coffre de tuiles T278. Vue de la paroi sud et du couvercle.

L'entourage de T278 est constitué de 10 tuiles: 4 par long côté et 1 par extrémité (fig. 56 et 470). Comme pour T12 (fig. 330), elles ont été plaquées contre le rebord extérieur de celles du fond (dans le cas de T12, elles semblent liées au mortier de chaux à celles du fond), le recto tourné vers l'extérieur, afin d'offrir une meilleure assise au couvercle s'appuyant sur les rebords. Elles sont jointives par leurs petits côtés. Celles des extrémités s'appuient contre celles des longs côtés.

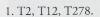
Les fonds des coffres sont constitués de 4 *tegulae* placées en longueur (T278) ou de 6 tuiles (T2) placées en largeur (fig. 328). Elles sont posées à l'envers, horizontalement ou descendantes de la tête vers les pieds.

#### Formes et dimensions

T2 et T278 sont de forme rectangulaire. La forme de T12 ne peut être déterminée.

#### Orientations

T2 et T278 ont une orientation ouest-est, alors que T12 est orientée SO-NE.



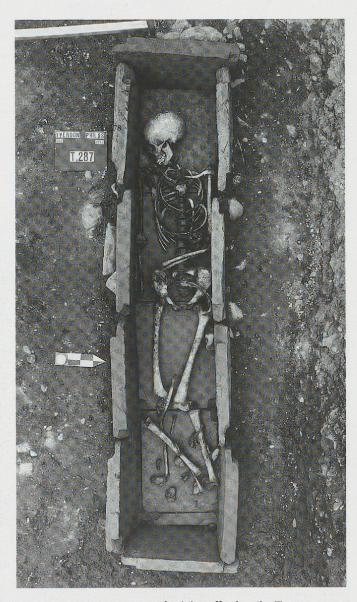


Fig. 56. Entourage et fond du coffre de tuiles T278.

## Les inhumations en pleine terre

Sur les 301 sépultures mises au jour, seules 10 inhumations en pleine terre (3%) ont été identifiées, dont 2 sont d'ailleurs incertaines<sup>1</sup>. La tombe T309 rassemble 3 individus inhumés simultanément dans la même fosse (fig. 57; cf. Catalogue). La reconnaissance de ce type d'inhumation se fonde principalement sur des critères ostéologiques<sup>2</sup>: il s'agit de constater la présence d'ossements en place malgré leur position instable, ainsi que l'absence de déplacements hors du volume du corps. L'identification de ces fosses immédiatement comblées se heurte malheureusement à d'importantes limites; elle est notamment tributaire de la position d'inhumation des corps. Elle implique en effet que des pièces du squelette soient en déséquilibre, ce qui est rarement le cas lorsque l'individu est inhumé en décubitus dorsal, bras et jambes étendus, position habituelle des corps dans la nécropole du Pré de la Cure.

#### Forme et dimensions

L'arasement général de la surface nous empêche de connaître la forme et la profondeur exacte des fosses (cf. Catalogue).

#### Orientations

Toutes les tombes en pleine terre ont une orientation ouest-est, sauf T285 et le cas très particulier de l'individu A de T309, qui sont orientés est-ouest (fig. 58). A l'exception de T38, découverte aux Philosophes 13, toutes les inhumations en pleine terre se trouvent aux Philosophes 21.

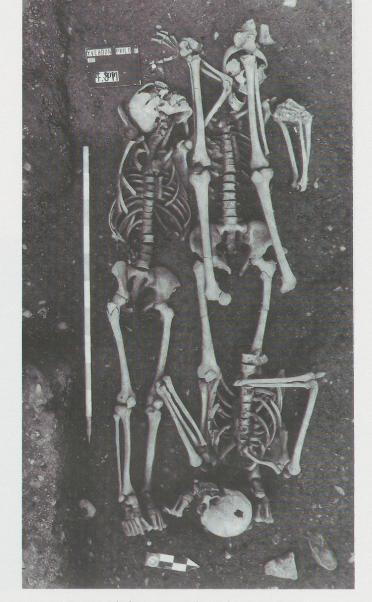


Fig. 57. L'inhumation triple en pleine terre T309.

<sup>1.</sup> T38, T281, T285, T288, T293 (?), T295, T297, T298, T303 (?), T309.

<sup>2.</sup> Cf. ci-dessus, introduction, p. 69, note 2.



87

# Les tombes de type indéterminé

Sur les 301 sépultures mises au jour, 147 (49%) n'ont pu être attribuées à un type de tombe. Cependant, il ne s'agissait certainement pas de coffrages en matériaux non périssables ni de coffres de tuiles, dans la mesure où ils auraient laissé suffisamment de traces. 137 de ces sépultures (93%) ont été perturbées lors de recoupements ou suite à l'arasement général du terrain. Les 10 sépultures restantes ne comportaient pas assez de critères ostéologiques significatifs pour déterminer de manière certaine leur milieu de décomposition<sup>1</sup>.

#### Orientations

48 sépultures indéterminées (33%) n'ont pas une orientation ouest-est (fig. 59).

<sup>1.</sup> Cf. ci-dessus, introduction, p. 69, note 2.



